

Desserte nocturne vaudoise: pour un réseau efficace de transports publics de nuit

Résumé du rapport



La citrap-vaud.ch: qui sommes-nous?

La **citrap-vaud.ch** (communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud) défend les intérêts des usagers des transports publics (TP) et œuvre pour l'amélioration constante des prestations de ceux-ci, dans tous les domaines (correspondances, vitesse commerciale, aménagements urbains, etc.). La **citrap-vaud.ch** est une section de la **citrap suisse**.

Les transports publics nocturnes: un nouveau défi

Le premier service de TP nocturnes réguliers dans le canton de Vaud a été introduit en 1992, suite à une forte demande du public. Les exigences de la sécurité routière, l'introduction de la limite de 0,5 ‰ pour la consommation d'alcool et le renforcement des sanctions ont joué un rôle important en faveur du développement du transport public nocturne.

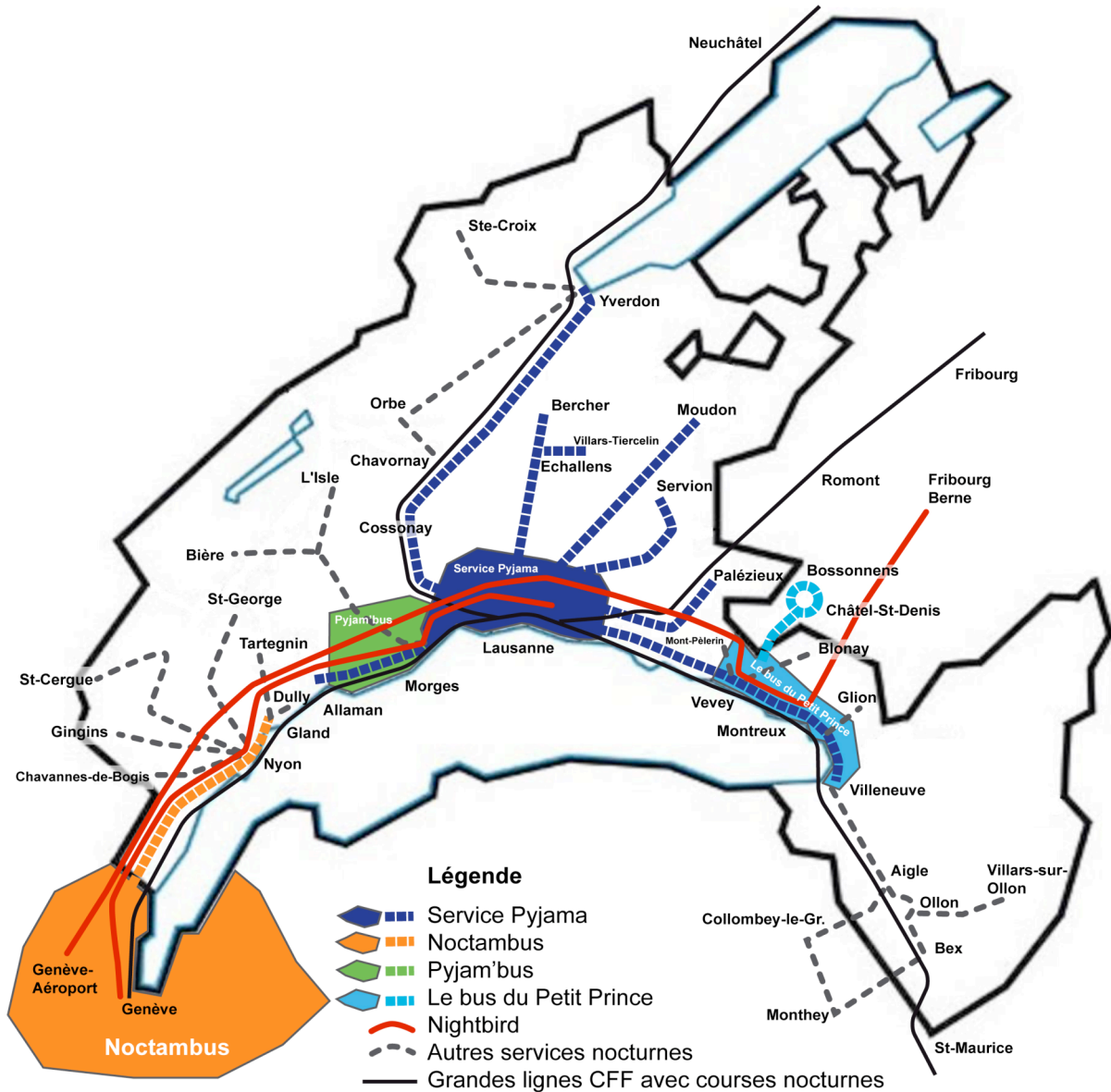
Les régions du canton sont presque toutes desservies par un service nocturne, mais la qualité de l'offre reste inégale. La plupart des services nocturnes fonctionnent en autarcie: les différents réseaux ne sont pas raccordés, les horaires n'offrent pas ou peu de correspondances, les offres tarifaires sont incompatibles. Nous souhaitons rendre cette offre attrayante pour tous, en particulier pour les travailleurs de nuit ou les personnes dépourvues de véhicule privé.

Ce dossier est destiné à sensibiliser les collectivités publiques à cette problématique, et à les inciter à mettre en oeuvre les moyens nécessaires au développement et à l'amélioration des TP nocturnes.

Pour avoir une bonne idée de l'état des TP nocturnes vaudois, il est suggéré de visiter le site <http://www.somnambule.ch> qui présente les offres actuelles d'une manière synthétique.

Quelles offres nocturnes sur territoire vaudois?

La carte ci-dessous schématise l'offre actuelle dans le canton de Vaud, avec certains services limitrophes, notamment dans les cantons de Genève, de Fribourg et du Valais.



Dans le tableau qui suit, on a récapitulé et détaillé l'offre actuelle sur territoire vaudois exclusivement.

Exploitant	Nom de l'offre	Ligne ou région desservie	Exploitant	Nom de l'offre	Ligne ou région desservie
MBC	<i>Pyjam'bus</i>	Région morgienne 25 communes		<i>Nightbird</i>	Cadre 150 Lausanne - Genève
BAM	<i>BAM Pyjama</i>	Cadre 156 Morges - Apples - Bière / L'Isle - Mont-la-Ville	CFF	Aucun	Cadres 250, 100 et 150 (Berne - Fribourg -) Montreux - Vevey - Genève-Aéroport
tl	<i>Service Pyjama</i>	Région lausannoise et Morges, Froideville, Moudon, Servion	VMCV	<i>Le bus du Petit Prince</i>	Région Riviera, Châtel- St-Denis, Bossonens, Attalens, Granges
CarPostal ALB	Aucun	Ligne 81 Bussigny	Travys	Aucun	Cadre 212 Yverdon - Ste-Croix
CarPostal	<i>Service Pyjama</i>	Ligne Echallens - Villars-Tiercelin	MVR	<i>Funi Pyjama</i>	Cadre 2050 Vevey - Mont-Pèlerin Cadre 2054 Territet - Glion
		Ligne Cossonay - Yverdon			
CarPostal	Aucun	Ligne 680 Orbe - Yverdon	TPN	Aucun	Ligne 810 Nyon - Chavannes-de-Bogis Ligne 815 Nyon - Gingins
		Ligne 820 Nyon - St-George			
CFF	<i>Service Pyjama</i>	Villeneuve - Lausanne - Allaman Yverdon - Lausanne - Palézieux	TPG	<i>Noctambus</i>	Région La Côte - Nyon - Gland (Canton de Genève et France voisine)
CFF	Aucun	a) ICN Yverdon - Lsne b) RE Lsne - Genève c) RE Lsne - St-Maurce d) IR Lsne - Plzx - Frbg	CarPostal	Taxi-Bus	Ligne 835 Gland - Tartegnin Ligne 836 Gland - Dully
NStCM	<i>NocTRAINBus</i>	Cadre 155 Nyon - St-Cergue	LEB	<i>Service Pyjama</i>	Cadre 101 Lausanne - Echallens - Bercher
TPC	<i>Noctibus</i>	Ligne Monthey - Villeneuve			

Vers une révolution de l'offre

Le canton de Vaud est desservi par une multitude de services nocturnes qui se côtoient mais s'ignorent. Ils sont tous indépendants les uns des autres, et ont chacun leurs conditions d'utilisation. Pour la **citrap-vaud.ch**, il conviendrait de réunir toutes ces prestations sous une seule et même identité visuelle, de constituer un véritable réseau et d'en généraliser l'utilisation.

Il est impératif de présenter l'offre de manière facilement compréhensible, précise et simple d'accès. Les informations suivantes doivent être accessibles aux voyageurs:

- plan des lignes, avec mention de chaque arrêt;
- jours de circulation;
- horaire de passage à chaque arrêt;
- extrait des tarifs (surtaxe, possibilités d'acheter un billet, validité des abonnements généraux, demi-prix et Voie 7, etc.);
- dispositions particulières (correspondances, transports de groupes, utilisation de vélos, fauteuils roulants, etc.).
- Numéro de téléphone d'une **Centrale d'appels des transports nocturnes**, unique pour tout le canton et toutes les compagnies.

Aujourd'hui, il est difficile de planifier un transport nocturne: les informations nécessaires sont dispersées chez les différents exploitants, qui ne communiquent pas de façon standardisée, et certaines possibilités de transport restent inaccessibles à l'utilisateur.

Afin de rendre l'offre accessible de manière extrêmement claire, la **citrap-vaud.ch** propose l'édition d'un véritable **recueil horaire vaudois**, regroupant l'ensemble des horaires nocturnes, y compris les tarifs et les conditions de transport.

Internet constitue une autre manière de communiquer. Pour que le client se retrouve facilement dans toute l'étendue de l'offre et qu'il puisse avoir accès aux informations en tout temps, il serait souhaitable de créer un site Internet unique pour tous les services nocturnes vaudois. La **citrap-vaud.ch** est prête à participer à ce projet: le 28 septembre 2008, notre association a mis en ligne le premier site Internet regroupant toutes ces informations à l'adresse <http://www.somnambule.ch>

Politique tarifaire à unifier

Les conditions tarifaires sont très différentes selon les services et exploitants, voire même à l'intérieur de la communauté tarifaire Mobilis. L'abonnement général, les abonnements demi-tarif et Voie 7 ne sont pas toujours acceptés, une surtaxe éventuelle pouvant être perçue.

Numérotation des lignes: un **N** qui change tout

Pour garantir une meilleure compréhension, une numérotation spécifique et cohérente des lignes devrait être adoptée: le numéro de la ligne serait précédé d'un **N** comme «nuit», évitant la confusion avec les lignes de jour.

A tous les arrêts desservis par un service de nuit, le numéro de la ligne devrait être présent sur la signalétique, et l'horaire clairement affiché.

Les jours fériés aux abonnés absents

Dans la majorité des cas, les services nocturnes circulent les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, sans forcément tenir compte des jours fériés: ceux-ci engendrent pourtant de nombreux déplacements nocturnes. L'élaboration des jours de circulation devrait tenir compte de la réalité des besoins.

Vers une extension du réseau nocturne vaudois?

Un bus de nuit *Nightbird* circule déjà entre Lausanne et Genève et entre Berne et Genève via la Riviera. L'activation de ces lignes de nuit est très positive et encourageante.

D'autre part, durant les nuits de fin de semaine, les CFF font circuler, dans les deux sens, un train sur les lignes Lausanne-Genève, Lausanne-St-Maurice, Lausanne-Fribourg et Yverdon-Lausanne (dans ce sens seulement pour cette dernière ligne).

Selon la **citrap-vaud.ch**, ce service ferroviaire CFF mériterait d'être étoffé pour constituer l'ossature à laquelle les nombreux services nocturnes déjà en fonction devraient absolument être rattachés, du point de vue des horaires et correspondances, des titres de transport, des interfaces (signalétique, etc.).

Urgent: une desserte nocturne quotidienne pour le grand Lausanne

Pour les utilisateurs exclusifs des TP, les trajets de nuit posent problème. Les nuits sont de plus en plus animées dans les centres urbains, sans compter les nombreux travailleurs qui finissent leur activité tard dans la nuit ou la commencent tôt le matin. Pour ces prochaines années, on peut s'attendre par ailleurs à un fort développement des TP, dû notamment à l'augmentation probable du prix du carburant, à la mobilité durable, à l'amélioration de la sécurité routière et aux projets de quartiers sans voitures.

Pour remédier à cette carence, **un système de transport nocturne quotidien devrait être mis en place** dans le périmètre du grand Lausanne.

Les principaux axes et quartiers seraient irrigués, et le cheminement restant serait facilement réalisable par de la mobilité douce (marche à pied, vélo, etc.).

Dans un premier temps, il paraît prématuré de proposer un service de TP nocturnes quotidien à l'échelle du canton (aménagement du territoire éclaté, beaucoup de moyens à engager); il n'est toutefois pas exclu, à moyen ou long terme, d'imaginer une desserte nocturne quotidienne à l'échelle vaudoise, dont le réseau ferroviaire constituerait l'ossature.

Il s'agit aussi de ne pas négliger la possibilité d'associer les TP de nuit aux plans de mobilité d'entreprise.

A travers le monde, on trouve de nombreux exemples où les TP d'une ville ou d'une agglomération fonctionnent chaque nuit de la semaine (Barcelone, Berlin, Paris, Vienne, etc.).

Conclusion

La citrap-vaud.ch préconise une collaboration entre les différents exploitants des services de TP nocturnes vaudois (création d'un groupement) permettant, tout en conservant tous les acquis actuels, d'améliorer sensiblement, d'unifier et de simplifier:

- l'information (ligne d'appel téléphonique unique pour tout le canton, un seul site Internet, un seul recueil horaire);
- les horaires et correspondances;
- la planification des nuits de circulation en prenant en compte les jours fériés;
- les conditions tarifaires et titres de transport;
- la signalétique aux arrêts;
- les conditions d'accès aux véhicules;
- les itinéraires.

La citrap-vaud.ch suggère également:

- la mise en place de moyens garantissant la sécurité dans les TP nocturnes;
- la croissance de l'offre ferroviaire nocturne des CFF en fin de semaine;
- l'introduction, tous les jours, de trains très matinaux vers Genève-Aéroport.

Lausanne, le 10 mars 2010

Ce dossier a été élaboré par un groupe de travail de la citrap-vaud.ch formé de Frédéric Bründler, Marco Castroni, Matthieu Chenal, Nicholas Helke, Jimmy Inghoffer (responsable du groupe), Laurent Maerten et Pierre Seidel.

Personne de contact: Frédéric Bründler, vice-président citrap-vaud.ch (voir adresse au verso).

L'original du présent résumé, en couleurs, est disponible sur notre Internet <http://citrap-vaud.ch>, page **Documentation**, rubrique **Rapports et publications**.

Le rapport original complet, en couleurs, est également disponible à la même adresse Internet.

Reproduction de tout ou partie du dossier autorisée, à condition de citer la source.

citrap-vaud.ch

communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud

Téléphone 078 644 09 59
Télécopie 021 693 67 31
CCP 10-11166-3

Courrier F. Bründler, c.p. 5493, 1002 Lausanne
Courriel frederic@brundler.ch
Internet <http://www.citrap-vaud.ch>

